

ANON FRANCE HOLDING
Société par Actions Simplifiée au Capital de 270 760 128,60 €
Siège Social : 1 Mail de la Petite Espagne – SAINT-DENIS
542 086 350 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, à 9 heures 30,

Dans les locaux de la société ANON FRANCE HOLDING, situés 1, Mail de la Petite Espagne, 93210, SAINT-DENIS,

Les actionnaires de la société ANON FRANCE HOLDING, Société par Actions Simplifiée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président par courrier électronique du 28 mai 2025.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par les membres de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

Le Président de la société, Dietmar JÜRGES (JUERGES), préside la réunion.

Monsieur Dietmar JÜRGES (JUERGES) représente comme mandataire le plus grand nombre de voix.

Monsieur François CALAIS est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président déclare en outre que le Commissaire aux Comptes de la société, PWC Audit, a été régulièrement convoqué et est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum est atteint, les actionnaires présents ou représentés possédant plus de la moitié des actions composant le capital social et ayant droit de vote.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie des lettres de convocation des actionnaires, adressées par courriers électroniques,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes par courrier électronique et par courrier recommandé A.R.,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts,

FC 

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions,

Puis le Président déclare :

- que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée,
- que la liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'Assemblée a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant la réunion, ainsi que tous les documents prévus par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2024,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales et réglementaires de publicité.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Il informe les actionnaires que, depuis l'établissement de son rapport de gestion :

- la société KDI, principale société exploitante du groupe ANON FRANCE HOLDING, a cédé la totalité des actions de sa filiale KDI DAVUM, établie sur l'Ile de la Réunion, et dont elle était associé unique, en date du 20 mai 2025 ;
- la société KDI IMMOBILIER, filiale à 100% de la société KDI, détenant la quasi-totalité de l'immobilier du groupe ANON FRANCE HOLDING, a cédé, en date du 27 mai 2025, les deux biens immobiliers sis sur l'Ile de la Réunion, le premier exploité par la filiale KDI DAVUM sur la commune du PORT, et le second qui n'était plus exploité situé sur la commune de SAINTE-MARIE.



Diverses observations sont encore échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 14 191 951,71€. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également la proposition du Président de ne pas publier de comptes consolidés France, les comptes consolidés de la société Hierros Anon étant déposés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de porter la perte de l'exercice 2024 s'élevant à 14 191 951,71 € au compte « Report à Nouveau » porté de -189 950 000 € à -204 141 951,71 €. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE
2023	133.691.347	-
2022	133.691.347	-
2021	133.691.347	-

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il n'existe pas de frais généraux visés à l'article 39-4 du CGI pour la détermination du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus plein et entier au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

FC



Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément à la loi, au titre de l'article L.227-10 du Code de Commerce, et approuve les opérations qui y sont visées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, est arrivé à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice 2030.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a déclaré préalablement aux présentes, accepter le renouvellement de son mandat et continuer à satisfaire toutes les obligations requises pour l'exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

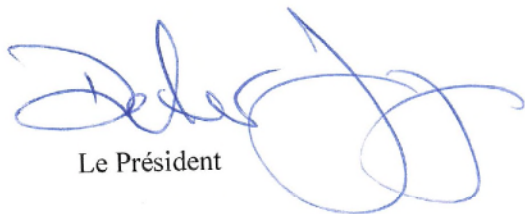
Sixième résolution**Pouvoirs à donner pour les formalités de publicité légale**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

Le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par les membres du bureau.



Le Président



Le Secrétaire

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	365 443 669	271 229 161	94 214 508	115 197 876
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 443 669	271 229 161	94 214 508	115 197 876
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	877 331		877 331	
Autres créances	46 569 379		46 569 379	30 220 754
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 446 709		47 446 709	30 220 754
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	412 890 378	271 229 161	141 661 217	145 418 630
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	270 760 129	260 698 127
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 489 682	36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636	134 636
Réserve légale	3 412 500	3 412 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	726	726
Autres réserves	34 338 111	34 338 111
Report à nouveau	-189 950 000	-140 994 378
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-14 191 952	-48 955 622
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	140 993 831	145 123 781
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	663 152	16 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 234	278 154
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	667 386	294 850
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	141 661 217	145 418 630
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	667 386	294 850
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	877 331		877 331	
Chiffre d'affaires net			877 331	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			877 331	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			904 179	17 890
Impôts, taxes et versements assimilés			15 868	1 388
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			920 047	19 279
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-42 717	-19 279
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			277 241	225 877
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			277 241	225 877
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			20 983 369	51 918 180
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			20 983 369	51 918 180
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20 706 128	-51 692 304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-20 748 845	-51 711 582

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 556 893	-2 755 960
Total des produits (I+III+V+VII)	1 154 571	225 877
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 346 523	49 181 499
BENEFICE OU PERTE	-14 191 952	-48 955 622
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe Aux Comptes Annuels

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANON FRANCE HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 141 661 217 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 14 191 952 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2025 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlements 2014-03 de l'ANC homologuées par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenue dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Hierros Anon.

Une lettre de soutien financier a été signée le 4 mars 2025 par Hierros Anon SA couvrant une période de 12 mois à compter du jour de la signature de ladite lettre qui concerne Anon France Holding et ses filiales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La société ANON FRANCE HOLDING a une activité de holding de gestion de son portefeuille de participations financières.

KDI demeure la principale composante du Groupe Anon France Holding, en tant que telle, par son activité de distribution.

Suite à la dégradation et à l'inertie du marché sur lequel opère KDI, le niveau d'activité s'est dégradé. Face à cette situation et malgré des efforts importants, KDI est confronté à des pertes structurelles qui perdurent (environ 14,4 M€ sur 2024).

En conséquence, la Société a sollicité de son nouvel actionnaire majoritaire depuis le 7 mars 2024, HIERROS ANON, une recapitalisation exceptionnelle et immédiate, à hauteur de 10.062.001,95 €, nécessaires à la poursuite de son activité.

Au 27 décembre 2024, le capital social de KDI est augmenté de 10.062.001,95 euros pour le porter de 260.698.126,65 euros à 270.760.128,60 euros, par l'émission de 5.160.001 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1,95 euros chacune émises au pair. Les actions nouvelles devraient être libérées en totalité au jour de la souscription par versement en espèces exclusivement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	365 443 669			365 443 669
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	365 443 669			365 443 669
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	365 443 669			365 443 669

[illegible]

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 47 446 709 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	877 331	877 331	
Autres	46 569 379	46 569 379	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	47 446 709	47 446 709	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant figurant en autres créances pour 47,5 M€ se rapporte aux produits d'impôts d'intégration fiscale pour 6,4 M€ ainsi qu'un compte courant financier de KDI pour 38,00 M€.

Produits à recevoir

	Montant
associés int.courus à rec.(chez les	76 778
Total	76 778

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	250 245 793	20 983 369		271 229 161
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	250 245 793	20 983 369		271 229 161
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		20 983 369		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-140 994 378
Résultat de l'exercice précédent	-48 955 622
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-189 950 000
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-189 950 000
Total des affectations	-189 950 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	260 698 127		10 062 002		270 760 129
Primes d'émission	36 489 682				36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636				134 636
Réserve légale	3 412 500				3 412 500
Réserves générales	34 338 111				34 338 111
Réserves réglementées	726				726
Report à Nouveau	-140 994 378	-48 955 622			-189 950 000
Résultat de l'exercice	-48 955 622	48 955 622	-14 191 952		-14 191 952
Total Capitaux Propres	145 123 781		-4 129 950		140 993 831

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 667 386 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 152	663 152		
Dettes fiscales et sociales	4 234	4 234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	667 386	667 386		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP s/ABT	21 200
Total	21 200

Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	277 241	225 877
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	277 241	225 877
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 983 369	51 918 180
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20 983 369	51 918 180
Résultat financier	-20 706 128	-51 692 304

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-20 748 845	-6 556 893	-14 191 952
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-20 748 845	-6 556 893	-14 191 952
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ANON FRANCE HOLDING, 1 Mail de la Petite Espagne 932210 SAINT DENIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Notes sur le compte de résultat

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING (ex KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING) est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KDI (ex KLOECKNER METALS FRANCE). Elle agit en qualité de tête de groupe

ANON FRANCE HOLDING est la société tête de groupe de l'entité fiscale composée des sociétés suivantes :

- K.D.I. SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Immobilier SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Davum SAS (convention signée le 04/01/1999)
- REYNOLDS EUROPEAN SAS (convention signée le 29/09/2006)
- AT2T (convention signée le 29/09/2000)

Le principe général retenu dans ces conventions peut être résumé comme suit :

- Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.
- Les déficits éventuels ou moins values à long terme sont considérés comme un gain de trésorerie restitué aux filiales lorsqu'elles imputent ce déficit, et un profit définitif pour la société tête de Groupe au cas où cette imputation ne serait pas possible.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 6 635 110 €

Notes sur le compte de résultat

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		10 300 994
(B) - Déficits imputés		234 523
(C) - Déficits reportables (A-B)		10 066 471
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		10 066 471

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HIERROS ANON

Forme : SA

SIREN : A15077704

Au capital de : 60 101 euros

Adresse du siège social :

Paseo del club Deportivo 1, Edificio 15A, planta 1
28223 Pozuelo de Alarcon – ESPAGNE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>NEANT</i>	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ANON FRANCE HOLDING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Aux Associés

ANON FRANCE HOLDING

1 Mail de la Petite Espagne

93210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANON FRANCE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Fabienne Lavanant

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	365 443 669	271 229 161	94 214 508	115 197 876
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 443 669	271 229 161	94 214 508	115 197 876
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	877 331		877 331	
Autres créances	46 569 379		46 569 379	30 220 754
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 446 709		47 446 709	30 220 754
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	412 890 378	271 229 161	141 661 217	145 418 630
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	270 760 129	260 698 127
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 489 682	36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636	134 636
Réserve légale	3 412 500	3 412 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	726	726
Autres réserves	34 338 111	34 338 111
Report à nouveau	-189 950 000	-140 994 378
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-14 191 952	-48 955 622
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	140 993 831	145 123 781
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 152	16 695
Dettes fiscales et sociales	4 234	278 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	667 386	294 850
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	141 661 217	145 418 630
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	667 386	294 850
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	877 331		877 331	
Chiffre d'affaires net			877 331	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			877 331	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			904 179	17 890
Impôts, taxes et versements assimilés			15 868	1 388
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			920 047	19 279
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-42 717	-19 279
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			277 241	225 877
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			277 241	225 877
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			20 983 369	51 918 180
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			20 983 369	51 918 180
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-20 706 128	-51 692 304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-20 748 845	-51 711 582

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 556 893	-2 755 960
Total des produits (I+III+V+VII)	1 154 571	225 877
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 346 523	49 181 499
BENEFICE OU PERTE	-14 191 952	-48 955 622
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANON FRANCE HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 141 661 217 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 14 191 952 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2025 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologuées par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenue dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Hierros Anon.

Une lettre de soutien financier a été signée le 4 mars 2025 par Hierros Anon SA couvrant une période de 12 mois à compter du jour de la signature de ladite lettre qui concerne Anon France Holding et ses filiales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La société ANON FRANCE HOLDING a une activité de holding de gestion de son portefeuille de participations financières.

KDI demeure la principale composante du Groupe Anon France Holding, en tant que telle, par son activité de distribution.

Suite à la dégradation et à l'inertie du marché sur lequel opère KDI, le niveau d'activité s'est dégradé. Face à cette situation et malgré des efforts importants, KDI est confronté à des pertes structurelles qui perdurent (environ 14,4 M€ sur 2024).

En conséquence, la Société a sollicité de son nouvel actionnaire majoritaire depuis le 7 mars 2024, HIERROS ANON, une recapitalisation exceptionnelle et immédiate, à hauteur de 10.062.001,95 €, nécessaires à la poursuite de son activité.

Au 27 décembre 2024, le capital social de KDI est augmenté de 10.062.001,95 euros pour le porter de 260.698.126,65 euros à 270.760.128,60 euros, par l'émission de 5.160.001 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1,95 euros chacune émises au pair. Les actions nouvelles devraient être libérées en totalité au jour de la souscription par versement en espèces exclusivement

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	365 443 669			365 443 669
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	365 443 669			365 443 669
ACTIF IMMOBILISE	365 443 669			365 443 669

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition.

En 2005, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres directement en charges. Les frais d'acquisition sur titres sont retraités fiscalement le cas échéant.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité. Ainsi pour déterminer la valeur d'utilité,

Anon France Holding prend en compte non seulement la situation nette de la filiale mais aussi d'autres éléments comme par exemple la valeur de marché du patrimoine immobilier fondée sur un rapport d'expert.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

[illegible]

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 47 446 709 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	877 331	877 331	
Autres	46 569 379	46 569 379	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	47 446 709	47 446 709	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant figurant en autres créances pour 47,5 M€ se rapporte aux produits d'impôts d'intégration fiscale pour 6,4 M€ ainsi qu'un compte courant financier de KDI pour 38,00 M€.

Produits à recevoir

	Montant
associés int.courus à rec.(chez les	76 778
Total	76 778

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	250 245 793	20 983 369		271 229 161
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	250 245 793	20 983 369		271 229 161
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		20 983 369		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-140 994 378
Résultat de l'exercice précédent	-48 955 622
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-189 950 000
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-189 950 000
Total des affectations	-189 950 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	260 698 127		10 062 002		270 760 129
Primes d'émission	36 489 682				36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636				134 636
Réserve légale	3 412 500				3 412 500
Réserves générales	34 338 111				34 338 111
Réserves réglementées	726				726
Report à Nouveau	-140 994 378	-48 955 622			-189 950 000
Résultat de l'exercice	-48 955 622	48 955 622	-14 191 952		-14 191 952
Total Capitaux Propres	145 123 781		-4 129 950		140 993 831

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 667 386 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 152	663 152		
Dettes fiscales et sociales	4 234	4 234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	667 386	667 386		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP s/ABT	21 200
Total	21 200

Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	277 241	225 877
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	277 241	225 877
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 983 369	51 918 180
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20 983 369	51 918 180
Résultat financier	-20 706 128	-51 692 304

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-20 748 845	-6 556 893	-14 191 952
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-20 748 845	-6 556 893	-14 191 952
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ANON FRANCE HOLDING, 1 Mail de la Petite Espagne 932210 SAINT DENIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Notes sur le compte de résultat

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING (ex KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING) est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KDI (ex KLOECKNER METALS FRANCE). Elle agit en qualité de tête de groupe

ANON FRANCE HOLDING est la société tête de groupe de l'entité fiscale composée des sociétés suivantes :

- K.D.I. SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Immobilier SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Davum SAS (convention signée le 04/01/1999)
- REYNOLDS EUROPEAN SAS (convention signée le 29/09/2006)
- AT2T (convention signée le 29/09/2000)

Le principe général retenu dans ces conventions peut être résumé comme suit :

- Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

- Les déficits éventuels ou moins values à long terme sont considérés comme un gain de trésorerie restitué aux filiales lorsqu'elles imputent ce déficit, et un profit définitif pour la société tête de Groupe au cas où cette imputation ne serait pas possible.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 6 635 110 €

Notes sur le compte de résultat

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		10 300 994
(B) - Déficits imputés		234 523
(C) - Déficits reportables (A-B)		10 066 471
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		10 066 471

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HIERROS ANON

Forme : SA

SIREN : A15077704

Au capital de : 60 101 euros

Adresse du siège social :

Paseo del club Deportivo 1, Edificio 15A, planta 1
28223 Pozuelo de Alarcon – ESPAGNE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>NEANT</i>	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	